



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 56967

Texte de la question

M. Yannick Favennec attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les inquiétudes formulées par l'hospitalisation privée concernant le report à 2018 de la fin du processus de convergence des tarifs hospitaliers. Ce processus a été voté par le Parlement afin de parvenir à la maîtrise et à la transparence des coûts hospitaliers. Les études menées par les services du ministère de la santé et les fédérations hospitalières depuis 1994 démontrent que les tarifs de l'hospitalisation privée sont plus efficaces (soins dont le coût est inférieur de 37 % à ceux de l'hôpital public). C'est pourquoi la loi de financement de la sécurité sociale a prévu que les tarifs hospitaliers doivent avoir convergé vers les plus efficaces en 2012. Au moment où la commission des comptes de la sécurité sociale annonce un déficit de 20 milliards d'euros, et où un déficit de 589 millions d'euros est annoncé pour les hôpitaux, il lui demande de bien vouloir lui indiquer pour quelles raisons le processus de convergence a été reporté.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56967

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 2009, page 7625

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)